

MARDI 19 JANVIER 2016



La section bridge de Bar Loisirs ouverte à de nouveaux joueurs

Relancée il y a un an, la section bridge de Bar Loisirs se réunit désormais au centre communal, suite à l'incendie en août dernier du Petit théâtre de Bar-sur-Seine. Vendredi dernier, ses adhérents, qui sont une dizaine et majoritairement extérieurs à la ville, s'y sont retrouvés pour l'assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des Rois. Le bureau, toujours présidé par Pascal

Giey, a notamment exprimé l'envie d'avoir de nouveaux joueurs, de faire des tables de quatre. Si le bridge n'est pas un jeu à la portée du premier venu, il peut avoir tout de même une vertu thérapeutique, en faisant travailler l'esprit notamment. En plus, l'ambiance au sein de l'association barséquanaise est très décontractée. Pour plus d'informations, contactez le 06 07 17 86 08.

À NOTER

CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions pour le centre de loisirs de Bar-sur-Seine, qui ouvrira ses portes du 8 au 19 février lors des vacances d'hiver, sont à faire avant demain, mercredi 20 janvier, du lundi au mercredi, de 16 h 45 à 18 h, dans la salle des aînés, rue du 14-Juillet. Pour plus de renseignements, il est possible de contacter l'accueil, soit par téléphone au 03 25 29 75 82 ou 06 84 71 14 35, soit par mail à l'adresse suivante : acm-barsurSeine@la-ligue10.org.

DON DU SANG

Les prochaines collectes de sang sont programmées dans la salle polyvalente de Bar-sur-Seine, les mardi 26 et mercredi 27 janvier, entre 14 h 30 et 18 h 30. Par ailleurs, à partir de cette année, les donneurs de sang des secteurs d'Essoyes et des Riceys devront venir à Bac étant donné que le camion qui servait aux petites collectes ne sera plus utilisé.

CE JOUR

CCAS

Permanence de 9 h 30 à 11 h 30, au centre communal.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Vesti-boutique ouverte à tous de 13 h 30 à 17 h 30, rue Pinchinat. Tél. 03 25 29 17 76.

L'ARC-EN-CIEL

9 place de la Cuve (appt 1). Moment de convivialité de 14 h 30 à 16 h.

UTILE

GENDARMERIE

Tél. 03 25 29 81 30.

MAIRIE

De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Tél. 03 25 29 80 35.

BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE

GONCOURT

Espace Jean-Weinling 16 h à 18 h 30. Tél. 03 25 29 05 10.

DÉCHÈTTERIE

De 7 h 30 à 12 h 30.

DU CŒUR AU TRAVAIL

Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, centre communal. Tél. 03 25 29 74 92.

ADMIR

Service à domicile, centre communal. Tél. 03 25 29 67 11.

NOTRE AGENCE

55, av. Paul-Portier.

Tél. 03 25 38 67 10.

Fax : 03 25 29 34 74.

barsurSeine@est-clclair.fr

COURTERON

Le moulin à eau va produire à nouveau de l'électricité

Tombé en désuétude depuis un demi-siècle, le moulin du village devrait reprendre du service au printemps grâce à une initiative privée.

C'était en 1868. Grâce à son moulin qui utilisait la force vive de l'eau de la Seine, la commune de Courteron devenait la première du département à produire sa propre électricité. Et le système était, alors, peu répandu en France. Près de 150 ans plus tard, après avoir été laissé progressivement à l'abandon après la Seconde Guerre mondiale, ce moulin va retrouver sa première fonction avec l'installation d'une centrale micro-hydraulique.

Depuis novembre dernier, des travaux de mise hors d'eau du site et de terrassement, entre autres, ont été lancés. L'étape suivante sera la mise en place de trois vis d'Archimède, une technologie ancienne choisie pour favoriser le passage des poissons, tandis que la fin est annoncée pour l'été.

Près d'un million d'euros investis pour cette relance

Caractérisé par un coût global de 966 000 € financé à 72 % par un prêt bancaire (voir par ailleurs), ce projet à forte résonance écologique est né en 2011, d'un « heureux hasard » selon Bruno Havet, de la société Les eaux vives de Courteron : « Je me baladais dans la région et j'ai remarqué ce site en friche, que j'ai décidé de racheter ». Précision indispensable, l'homme voue une passion personnelle pour les moulins à eau. Elle déborde sur l'histoire d'ailleurs, puisqu'il a depuis passé beaucoup de temps aux Archives départementales de l'Aube. « Cette tradition des meuniers répond à une échelle très longue dans le temps, elle



Le moulin à eau de Courteron va connaître cette année une nouvelle jeunesse.

Le moulin pourra produire près de 610 000 kWh par an, soit une consommation de plus de 200 foyers.

remonte au Moyen Âge. C'est passionnant », appuie-t-il.

Avant sa concrétisation, il y a eu une étude de faisabilité du projet qui a bénéficié du Fonds régional environnement climat (Frec), soit le soutien conjoint de la Région Champagne-Ardenne et de l'Agence de l'environnement et de

la maîtrise de l'énergie (Ademe). Une fois que le moulin fonctionnera de nouveau et sera raccordé au réseau ERDF, cette dernière table sur une production de près de 610 000 kWh par an, ce qui correspond à une consommation de plus de 200 foyers. « La micro-hydraulique fournit de l'électricité au moment où nous en avons le plus besoin, l'hiver, car les rivières ont des débits plus importants à ce moment. Mais pour le moment, ce potentiel demeure partiellement inexploité, notamment parce que sous-estimé », explique Bruno Havet.

Ce dernier trouve cependant que l'Aube fait partie des départements où les mentalités sont les plus avancées par rapport aux énergies renouvelables. Deux projets sont ainsi en cours de préparation à Verrières et à Brienne-la-Vieille, en plus de multiples contacts. L'accueil et le soutien de la municipalité de Courteron, en particulier pour le volet administratif, ont été très positifs. « Ils ne sont pas à leur coup d'essai. Forcément, cela redonne de la valeur à une belle propriété, tout en fournissant une exposition à la commune », estime le maire, Gérard Gallot.

Si la mise en service doit avoir lieu au printemps, le fonctionnement à pleine puissance est plutôt

attendu pour les mois d'octobre ou de novembre, en fonction évidemment du climat.

CLÉMENT BATTELLIER

La société des eaux vives de Courteron en bref

La société d'exploitation Les Eaux Vives de Courteron est tout simplement le support juridique pour mener la reconstruction du moulin puis son activité de production d'énergie de manière organisée. Elle est détenue à 50 % chacune par la Compagnie comtoise des Eaux vives et 52E Énergie, deux structures familiales, qui rassemblent cinq ingénieurs passionnés par le patrimoine hydraulique. Ceux-ci travaillent depuis plus de huit ans au développement de la micro-hydroélectricité en France soit en restaurant des sites actuellement abandonnés, soit en rénovant des sites en fonctionnement. L'équipe gère déjà une microcentrale à Balzac sur la Charente et développe quatre autres sites sur le Doubs, la Seine et l'Aube, en plus du moulin de Courteron.

Les citoyens sollicités

Le projet mené par l'équipe de Bruno Havet a programmé, par le biais de la plate-forme Lumo, un financement participatif qui viendra se substituer à une partie du prêt bancaire. Sur les 966 000 € prévus pour l'ensemble des travaux, 140 000 € lui sont réservés. « Il n'y a pas de besoin fondamental d'y avoir recours, c'est une volonté explicite de notre part. Le prêt sera réduit à hauteur des sommes qui seront versées par les citoyens intéressés, mais il n'y a aucun impératif », précise l'entrepreneur. Concrètement, les citoyens-internautes pourront épargner dans cette microcentrale hydraulique en achetant des obligations d'une valeur nominale de 25 € émises par la société d'exploitation Les Eaux Vives de Courteron. Ensuite, ils pourront suivre tout au long de l'année sur leur compte en ligne la production électrique du moulin.